



# La lettre d'information de la vie communale Juillet 2020 N°69

## Editorial : essentiellement solidaires

Par le biais de ce premier journal de la présente mandature, je m'adresse à vous dans un contexte particulier. Le monde a été confronté à la progression galopante du virus COVID-19 qui aura fait plus de 569 000 victimes sur notre planète.

Nous avons vécu ce printemps un confinement totalement inédit dans notre histoire, qui aura mis la vie professionnelle, sociale, culturelle, culturelle et associative complètement à l'arrêt dans notre pays, où la vie économique peine à reprendre.

Qui d'entre nous aurait pu imaginer une telle situation ?

Durant cette période, avec l'aide et le soutien des élus du 1er tour, des candidats pas encore élus à ce moment-là, et de plusieurs membres du conseil municipal sortant encore en place, j'ai été amené à prendre des mesures visant notamment à protéger nos concitoyens les plus fragiles. Je voudrais profiter de cet éditorial pour adresser mes plus vifs remerciements à ces bénévoles très mobilisés. Je tiens également à remercier les couturières qui se sont engagées dans la confection de masques à destination du grand public, et aux personnes qui n'ont pas hésité à mettre à disposition leurs moyens technologiques personnels pour la fabrication de visières. Bravo à vous pour ce bel investissement sans faille.



Je voudrais également remercier l'ensemble des personnes qui se sont signalées en mairie de façon spontanée afin d'apporter d'une façon ou d'une autre une aide ou un coup de main.

Cette période aura eu au moins le mérite de démontrer que la solidarité dépend d'abord de chacun d'entre nous, des réseaux familiaux et de voisinage, avant même de dépendre de la collectivité dans certains cas.

Sachons nous en souvenir et surtout entretenir cet esprit de solidarité dans les mois et dans les années qui viennent.

Je voudrais également remercier le personnel communal qui s'est mobilisé dès la première heure de cette période pour assurer la poursuite du service public. Je n'oublie pas le corps enseignant qui a maintenu de manière créative la continuité pédagogique et qui, bien sûr, a assuré au pied levé la réouverture de notre école dès le mois de mai, avec l'aide précieuse et incontournable des parents d'élèves. Merci également à l'ensemble des personnels soignants, des pompiers et des ambulanciers qui furent en première ligne face à cette pandémie.

Je voudrais enfin et avant tout remercier toutes celles et ceux qui ont agi au quotidien pour nous aider à traverser cette période. Malheureusement, le virus est toujours présent et nous sommes contraints d'apprendre à vivre avec lui.

Passez un bel été et prenez bien soin de vous.

Votre Maire, Guy ERNST

# Informations pratiques

## ➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Il sera fermé du 10 au 21 août inclus. Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail ([mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr)) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public. Du fait des conditions de pandémie, un guichet provisoire a été mis en place à la fenêtre de la cour.



## ➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.



Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.

L'Agence Postale Communale sera fermée les 18 et 19 août ainsi que du 22 au 30 août inclus. Les paquets et autres recommandés en instance pourront cependant être retirés pendant les permanences qui seront organisées à la poste le 16H.

## ➤ Accueil périscolaire.



Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30 , avec fourniture de repas et le soir de 16h à 18h 30** . Il est fermé pendant les vacances scolaires. Il ouvrira à la rentrée scolaire de septembre. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr))

**Accueil  
Périscolaire**

## ➤ Ouverture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux est ouverte tous les samedis durant la période estivale. Les horaires ont été rallongés de 10h à 12h. Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.



## ➤ Concours Communal des Maisons Fleuries



à

A l'instar de nombreuses communes, devant les difficultés liées aux mesures de restriction pandémiques, la commune de Heiligenberg n'organisera pas de Concours Communal des Maisons Fleuries. Néanmoins, à l'instar des services communaux, nous vous invitons vivement perpétuer le fleurissement de vos propriétés. Nous voulons vous remercier vivement de tous vos efforts pour colorer un cadre de vie rayonnant et optimiste.

**Cependant, cette frustration a engendré au sein du nouveau conseil municipal une envie nouvelle : celle d'organiser un concours de décorations de Noël si les circonstances le permettront. Mais chut... on vous en dira plus dans quelques mois.**

## ➤ Nouvelle campagne de commande de bacs de tri sélectif.

Début janvier, la commune de HEILIGENBERG avait lancé une opération de commande groupée de poubelles consacrées au tri sélectif : des poubelles au couvercle bleu pour le papier, des poubelles au couvercle jaune pour le plastique. Pour celles et ceux qui souhaiteraient encore passer commande de tels conteneurs, la commune de HEILIGENBERG renouvelle l'opération de commande groupée.

Aussi comme en début d'année, les personnes intéressées peuvent passer commande d'une poubelle jaune, d'une poubelle bleu, ou des deux, pour un prix de 30 euros l'unité. Vous avez jusqu'au 29 août pour faire parvenir votre commande en mairie. Il suffira de faire parvenir en mairie sur papier libre votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, le nombre de poubelles commandées et leur couleur, accompagné d'un chèque de paiement libellé à l'ordre du trésor public (enveloppe à déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie sis au portail situé derrière la mairie).

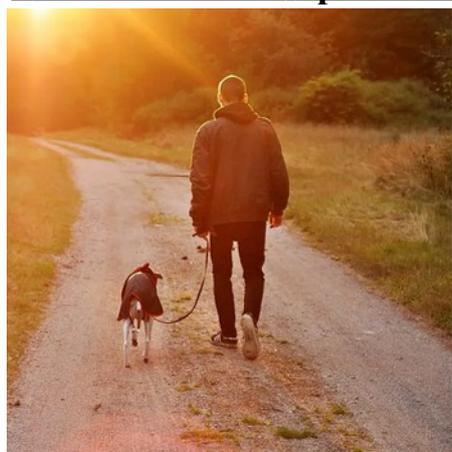


La livraison des poubelles devrait se faire fin septembre.

Nous vous rappelons qu'en ce qui concerne les déchets plastiques, les personnes ne souhaitant pas acheter de poubelle peuvent venir retirer gratuitement en mairie des sacs spécialement dévolus à cet usage.

# Vie civique

## ➤ Billet d'humeur : pour mieux vivre ensemble



Il paraît que cela porte bonheur..... ! Et bien gageons qu'à Heiligenberg tout promeneur doit littéralement nager dedans ! A en juger par le nombre, chaque jour plus important, de crottes de chiens qui jonchent nos trottoirs, nos abords de rues et nos lieux publics tant appréciés, il est évident que de nombreux propriétaires de chiens sont animés par une volonté totalement désintéressée et certainement altruiste de distribuer ainsi autant de « bonheur » au plus grand nombre.....

Nous savons tous qu'il ne s'agit évidemment pas de cela.... Mais de quoi s'agit-il alors... ? La question est ouverte. Bon nombre de personnes, ne possédant pas de chien, aimerait une réponse, non pas afin de blâmer ces chers toutous mais afin de comprendre ce qui empêche un propriétaire de chien de contribuer au Mieux Vivre Ensemble. Comment

mieux contribuer à cette harmonie entre citoyens qu'en essayant de se comprendre les uns les autres ?

Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux chiens ni à leur propriétaire. Il s'agit de marquer une pause, par moment et de se demander plus globalement « Qu'est ce que je fais ou ne fais pas dans ma vie de tous les jours pour contribuer ou desservir ce fameux Mieux Vivre Ensemble » ?

L'inspiration nous manque parfois, il est vrai, et cela s'explique, il est tellement plus aisé et habituel de remarquer chez les autres ce qui nous semble un manquement au civisme... Un devant de propriété laissé en friche et dont le responsable ne souhaite apparemment pas s'occuper, une voiture garée sur un zébra car son propriétaire est apparemment plus autorisé que les autres, l'utilisation d'une place handicapée sans en avoir le droit car apparemment cela est justifié. Toutes ces attitudes que nous remarquons facilement chez les autres en oubliant comme par magie que nous sommes nous-même parfois acteurs de ces manques de civisme... Qui n'a jamais roulé à plus 35 km dans le village ? Qui est certain que son choupinou d'ado n'a pas laissé des cannettes sur la voie publique lors de son dernier rencard entre potes ? Qui n'a jamais allumé sa tondeuse à 14h un dimanche après-midi ? Qui qui n'a jamais jeté sa cigarette dans le bas-côté sans même s'en rendre compte ... ?

Des exemples de comportements coûteux au Mieux Vivre Ensemble pourraient se compter par milliers... et bien-entendu la loi française est suffisamment bien étudiée pour qu'à chaque manquement, une punition digne de ce nom ainsi qu'une amende leur soit appliquées. Mais souhaitons-nous réellement en arriver là ? Ne sommes-nous tous pas capables d'autre chose ?

Parions que oui ! Parions que nous sommes capables d'aller discuter avec une personne qui passe systématiquement à une vitesse excessive devant une école, et que cette personne soit capable d'entendre ! Même si nous nous sentons maîtres et quasiment tout puissants à bord de nos bolides, la maîtrise du hasard n'est pas de notre capacité... Parions sur le fait que nos trottoirs ne seront plus des champs de mines, que les propriétaires respecteront le port de laisse en village, car non (!) ces doléances ne sont pas liées au fait de ne pas aimer les chiens, mais au fait que pour mieux vivre ensemble il est primordial de considérer l'Autre, qui n'a pas forcément envie de passer toute sa promenade à éviter les crottes ou à consoler son enfant car il a une peur panique des chiens, d'autant quand ils sont en liberté voire carrément sans la présence de leur maître.

Si nous sommes chanceux et avertis en constatant ce que nous appellerions un manque de civisme chez les autres, demandons-nous, ce que nous-même, pourrions apporter pour embellir ce Mieux Vivre Ensemble, nul doute que notre village ne s'en portera que mieux.



# La page communale

## ➤ Remerciements aux électrices et aux électeurs.

Dimanche 15 mars, avait eu lieu le 1er tour des élections municipales. 9 des 15 membres du conseil municipal ont ainsi été élus à la majorité absolue. Dimanche 28 juin, les 6 autres candidats de la liste « J'aime HEILIGENBERG » sont venus rejoindre les rangs pour constituer à présent le nouveau conseil municipal de notre commune.



Je tiens tout d'abord à féliciter toutes les électrices et les électeurs qui se sont déplacés aux urnes pour effectuer leur devoir de citoyen.

Je voudrais remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur soutien, renouvelé leur confiance et leur adhésion à notre projet réaliste pour ces 6 prochaines années.

Les votes des 15 mars et 28 juin furent marqués par leur clarté. Le résultat sans ambiguïté traduit le souhait des habitantes et habitants de HEILIGENBERG de poursuivre dans la voie tracée, et montre que l'expression démocratique peut être aussi un témoignage de confiance.

Je voudrais rendre un hommage appuyé à mes collègues et amis, désormais anciens conseillers municipaux, qui ont décidé de ne plus se représenter à mes côtés et se retirent aujourd'hui officiellement avec la satisfaction légitime du devoir bien accompli. Je voudrais citer Mme Anny KAUFFER, M. Louis PINHEIRO, M. Christian BENDELE, M. Jean-Claude MACE, M. Olivier LAUSTRIAT, et surtout les remercier pour le temps qu'ils ont consacré au bon fonctionnement de la commune au cours de leur mandat.

Je tiens également à remercier mes collègues du conseil municipal de m'avoir réélu maire de HEILIGENBERG une nouvelle fois. J'entame à présent mon quatrième mandat dans cette fonction et mon sixième au service de notre village.

Je salue celles et ceux qui ont décidé de poursuivre leur mission à mes côtés, notamment mes 3 adjoints, MM. Jean-Paul WITZ, Jean-François SCHNEIDER et Fabien METZLER, ainsi que les conseillères et conseillers municipaux, Mmes et MM. Véronique KIEFFER, Christine METZLER, Émilie BESSON et Christian REPIS.

Mes remerciements ne seraient pas complets si je n'y associais pas les nouveaux-venus dans l'équipe, à savoir : Mmes Martine QUIRIN, Stéphanie FELDMANN, Sylvie BLATTNER, Angélique GUYENOT, MM. Marien DURRENBERGER, Lionel PORCHE et Sébastien PINHEIRO.

A présent, nous commençons un nouveau mandat. Notre boussole restera l'intérêt de notre village. Nous ferons tout notre possible pour mener HEILIGENBERG, notre village que nous aimons tant, le plus loin possible. La confiance des habitants se mérite, je le sais, et vous me l'avez amplement témoignée au cours de ces dernières élections, mais elle se respecte également, et cela je vous le promets.

Merci à vous.

Guy Ernst, maire de Heiligenberg

## ➤ Conseil municipal maintient des taxes

Une des premières décisions du nouveau conseil municipal a été la fixation des taux des 4 taxes communales. Considérant la conjoncture actuelle et les difficultés rencontrées par nos concitoyens suite à la situation économique de notre pays et malgré la baisse constante des dotations de l'état, le conseil municipal a jugé opportun de ne pas impacter le pouvoir d'achat de ses concitoyens et a décidé, à l'instar des années précédentes, de maintenir le taux des taxes communales à leur niveau actuel à savoir :



Taxes d'habitation	17,55%
Taxes sur le foncier bâti TFB	11,34%
Taxes sur le foncier non bâti (TFNB)	57,29%
Contribution foncière des Entreprises (CFE)	17,39%

## **Elections municipales : composition du Conseil Municipal**

Le 28 juin dernier, le conseil municipal s'est réuni pour désigner le maire et les adjoints, ainsi que les délégués des diverses instances intercommunales.

### ➤ **Conseil Municipal**

#### **Maire de Heiligenberg**



ERNST Guy

#### **Adjoints au maire**



WITZ Jean-Paul



SCHNEIDER Jean-François



METZLER Fabien

### **Conseillères et conseillers municipaux**



KIEFFER Véronique



DURRENBERGER Marien



REPIS Christian



METZLER Christine



QUIRIN Martine



BLATTNER Sylvie



FELDMANN Stéphanie



PORCHE Lionel



PINHEIRO Sébastien



BESSON Emilie



GUYENOT Angélique

### ➤ **Les délégués des diverses intercommunalités**

- Déléguées au syndicat mixte du collège Louis Arbogast de Mutzig : Sylvie BLATTNER et Christine METZLER (titulaires), Véronique KIEFFER et Stéphanie FELDMANN (suppléantes)
- Délégués au conseil d'école : Guy ERNST et Jean-Paul WITZ
- Délégués au SIVU forestier de HASLACH : Guy ERNST et Lionel PORCHE
- Délégués à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig : Guy ERNST ( titulaire) et Jean-Paul WITZ (suppléant)
- Délégué au SDEA (syndicat des eaux) : Jean-François SCHNEIDER
- Délégués au SICTOMME : Lionel PORCHE et Christine METZLER

## ➤ **En route pour la fibre optique à Heiligenberg**

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique, ont débuté à Heiligenberg. Vous avez peut être déjà aperçu dans nos rues les opérations d'aiguillage du réseau existant.

Après la vérification des infrastructures prévues pour recevoir la fibre optique (fourreaux existants, poteaux, etc.) les travaux de câblage proprement dits vont être réalisés courant de l'année 2020.

A l'issue de ce chantier, qui devrait s'achever prévisionnellement au 1er semestre 2021, l'ouverture commerciale des premières prises pourra se faire au courant du second semestre 2021.

Dès que l'ouverture commerciale sera effective et après avoir constaté votre éligibilité, chaque foyer pourra à sa demande souscrire un abonnement et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le site explicatif des modalités de raccordement à la fibre optique: <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace>

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'avancée du déploiement dans votre commune, en Alsace et en France, vous pouvez recevoir la lettre d'information : <https://www.rosace-fibre.fr/newsletter/inscription>. A travers les réseaux sociaux sur Facebook : @lafibrealsace, Twitter : @lafibrealsace ou Instagram : @rosacefibre



### **Pour mieux comprendre : Qu'est-ce que la fibre optique ?**

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit. En effet, à la différence du cuivre, le débit n'est quasiment pas altéré par la distance et peut être symétrique, c'est-à-dire identique pour la réception (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant).

### **Est-elle dangereuse ?**

Contrairement aux technologies sans fil, le réseau fibre optique n'est pas facilement piratable et ne présente pas de risque pour la santé. Le transport de la lumière ne provoque aucun rayonnement électromagnétique. Donc il n'y a aucun risque inhérent aux ondes électromagnétiques.

### **Quelles seront les étapes pour vous connecter à la fibre ?**

Étape 1 : Attendre l'ouverture commerciale puis testez votre éligibilité sur le site [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr) ou directement via les sites des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

Étape 2 : Pour connaître les Fournisseurs d'Accès Internet présents sur votre commune, il vous suffit de vous rendre sur le site de Rosace. Les opérateurs présents s'afficheront sur la page dès l'ouverture commerciale effective. Vous pourrez, en cliquant sur le nom de l'opérateur accéder à ses offres de services (retrouvez les offres Très Haut Débit avec un débit allant de 100 Mbit/s aux Gbit/s).



Étape 3 : Dès l'ouverture commerciale de votre quartier et l'éligibilité de votre logement effective, choisissez votre Fournisseur d'Accès Internet parmi les partenaires de Rosace et signez un contrat fibre avec lui selon vos attentes et vos besoins (voir liste sur l'onglet Opérateurs du site internet [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr)).

Étape 4 : Votre opérateur fibre vous contactera afin de fixer un rendez-vous pour le raccordement de votre domicile à la fibre optique. Hors souhaits spécifiques, ce raccordement pour les particuliers est gratuit durant toute la durée de la concession (30 ans), si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. D'éventuels frais de mise en service peuvent être facturés par le FAI que vous aurez choisi. La fibre optique qui sera posée chez vous empruntera le même cheminement que votre câble téléphonique actuel. Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Étape 5 : Une fois la fibre installée, il ne vous restera plus qu'à brancher votre nouvelle box.

Votre Fournisseur d'Accès à Internet restera votre unique interlocuteur. Dirigez-vous vers lui pour toutes questions commerciales (changement d'offre, rajout d'options, ...) ou pour toutes questions service après-vente (incident sur votre box, sur votre ligne, question de facturation, ...).

## ➤ Les Grands électeurs et les élections sénatoriales

Depuis 1958, le parlement français est constitué de deux chambres. Le système bicaméral de la Ve République se compose d'une part de l'Assemblée Nationale et d'autre part, du Sénat. Ces deux assemblées siègent dans deux locaux distincts : l'une au palais Bourbon pour l'Assemblée Nationale, l'autre au palais du Luxembourg pour le Sénat.

Ils exercent ainsi la majeure partie du pouvoir législatif français. Autrement dit, ils ont la compétence pour discuter, proposer et voter les lois.

L'assemblée Nationale, ou chambre basse, est composée de 577 députés élus au suffrage universel direct dans chaque circonscription, pour un mandat de 5 ans. Son rôle consiste à voter des lois, à contrôler les actions du Gouvernement et à évaluer les politiques publiques.



Le Sénat, ou chambre haute, est composée de 348 sénateurs, élus dans chaque département au suffrage universel indirect. Ils exercent leurs fonctions durant six ans. A l'instar de l'Assemblée Nationale, son rôle consiste à revoir les projets de lois débattus et votés par cette dernière. Les Sénateurs peuvent retoucher les projets en y déposant des amendements. Néanmoins, le dernier mot reviendra toujours à l'Assemblée Nationale car c'est elle qui représente « la voix du Peuple ».

Le Sénat est donc une assemblée à part entière qui assure un rôle législatif, ceci dans tous les domaines du champ politique. Sur le plan constitutionnel, cette chambre porte une attention spécifique dans le domaine concernant les collectivités territoriales (départements et communes). Sans détour, ce sont les sénateurs qui assurent la représentation des collectivités territoriales au sein du parlement en France. Il est donc tout à fait normal qu'ils soient élus par les électrices et les électeurs désignés par les conseils municipaux.

Une petite précision : à la différence de l'Assemblée Nationale, le Sénat ne peut être dissout. Cette chambre est donc permanente. Elle est cependant renouvelée pour moitié tous les 3 ans.

Dimanche 27 septembre 2020, 174 sénateurs devront être élus pour les six ans à venir, et notamment ceux du département du Bas-Rhin. A cette occasion, une séance du conseil municipal a dû se tenir OBLIGATOIREMENT et sur décision expresse du Gouvernement le 10 juillet, et ceci dans toutes les communes des départements concernés par les élections sénatoriales de septembre prochain, afin de désigner les grands électeurs qui auront pour mission d'aller voter à leur tour les sénateurs.

Pour notre commune, le conseil municipal a désigné comme Grands Électeurs titulaires M. Marien DURRENBERGER, Mme Angélique GUYENOT et M. Lionel PORCHE. Ont également été désignés comme Grands Électeurs suppléants, M. Fabien METZLER et Sébastien PINHEIRO, ainsi que Mme Stéphanie FELDMANN. Ils iront porter la voix de HEILIGENBERG à STRASBOURG lors des élections sénatoriales au courant de cet automne.



## La page de l'intercommunalité

### ➤ Renouvellement de la conduite d'amenée de notre eau de source

Depuis des années, voire des décennies, les conseils municipaux successifs, alors gestionnaires de l'eau potable de Heiligenberg avaient relevé des faiblesses dans la conduite d'amenée de l'eau de source au réservoir et avaient relevé la nécessité de procéder à son remplacement, du moins sur les portions les plus abîmées.

Actuellement, c'est chose faite puisque la comcom de Molsheim a procédé au remplacement, d'abord de 2 km de conduite, puis de 2 km supplémentaires, des travaux en cours en ce moment. Des travaux dont on ne peut que se réjouir, d'abord car cette opération espérée depuis de longue date vient enfin de se réaliser ; ensuite parce que cela garantit notre approvisionnement en eau de source.



### ➤ Élections des conseil des instances intercommunales.

Suite aux élections municipales, les collectivités intercommunales ont été installées et leur organisme exécutif élu lors du premier conseil.

Ainsi, à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig ont été élus Laurent FURST comme Président et comme Vice-présidents JL SCHICKELE (maire de Mutzig), MR FISCHER (maire de Dinsheim-Bruche), A. KIFFEL (maire de Wolxheim), M. WEHR (maire d'Ergersheim), P. THIELEN (maire de Gresswiller), J. BIEHLER (maire d'Oberhaslach) et EYDER (maire d'Altorf).

Au syndicat de Collège de Mutzig ont été élus JL SCHICKELE (maire de Mutzig) et comme Vice-présidents M. RODRIGUEZ (adjointe à Oberhaslach) et A GRISÉ (maire d'Urmatt)

# Les parents d'élèves

## ➤ Des activités réduites par le confinement

Les délégués des parents d'élèves tiennent avant tout à saluer le travail des parents avec leurs enfants pendant le confinement ainsi que les institutrices de l'école qui ont fourni un travail immense au jour le jour pour soutenir la continuité des enseignements. De nombreuses télé-réunions avec Mme Frison et les enfants ont eu lieu et des mails avec du contenu scolaire ont été envoyés aux parents. **Saluons ici la mobilisation de tous, l'entraide et la solidarité dont chacun a fait preuve.**

Comme les années précédentes, les parents d'élève ont continué leurs actions en début d'année, notamment avec des commandes de fromages et de chocolats de Pâques. Ces commandes ont été impactées par la crise du Covid et ont été décalées. Toutes les personnes concernées ont été contactées et la livraison décalée après le 12 mai avec leur accord. Chacun a pu y retrouver son compte. Ces commandes ont permis de récolter respectivement 202€, 232€ et 245€ qui seront reversés à la coopérative scolaire.



Les délégués des parents d'élèves remercient encore la mobilisation et la solidarité de chacun. Les actions de l'année scolaire 2019-2020 ont rapporté un total de 1669€ à la coopérative scolaire, les délégués rappellent que le récapitulatif est disponible sur le site de la mairie dans la rubrique "vie pratique/parents d'élèves".

Les mesures sanitaires ont conduit à annuler les soirées flam's ainsi que la fête de l'école qui auraient permis de se retrouver dans une ambiance conviviale et permettre un moment d'échange. Ce ne sera que partie remise.

Une partie des projets scolaires ayant dû être remis à plus tard, les subventions seront utilisées l'année scolaire à venir.

Par ailleurs, le projet de récolte-transformation des pommes par les enfants de l'école est relancé. La directrice de l'école recherche dans ce cadre un terrain accessible avec des pommiers dans la commune où des pommes pourront être ramassées.

## La page des travaux

### ➤ Réfection des hydrants

Dans le cadre de la maintenance de la défense incendie, la commune a procédé à la réfection des hydrants défectueux. En effet, certains d'entre eux étaient difficiles voire impossibles à manœuvrer tant le système était grippé. L'équipe communale a remis à neuf les vannes, changé les presse-étoupes et graissé l'ensemble de façon à ce que la manœuvre soit rapide, facile et fiable.



### ➤ Fauchage des rives des chemins

Périodiquement, il est nécessaire de couper les herbes folles qui envahissent les abords des chemins et réduisent la visibilité. Lorsque le tracteur communal, muni de son épareuse est mis en œuvre, la voie en chantier est fermée à la circulation pour des raisons de sécurité.

Par la même occasion, dans la forêt communale, des prés ont été fauchés. Ces prés ont pour vocation d'inciter les cervidés à brouter une bonne herbe tendre dans ces prés plutôt que de grignoter les jeunes bourgeons des conifères.



### ➤ Un nouveau panneau d'affichage au réservoir

Pendant la période hivernale, l'équipe communale a refait un panneau d'affichage sur la place du réservoir. À cet effet, ils ont démonté l'ancien panneau pour récupérer les quelques pièces encore utilisables. Ensuite ils ont façonné les pièces de bois nécessaires à sa construction avant de les assembler et d'installer le montage sur la place du réservoir à un endroit un peu plus visible de la rue.



### ➤ Mise en service de la place Hugo Wegmann

Actuellement, la fontaine de la place Hugo Wegmann fait l'objet d'une réfection approfondie. En effet, les services communaux procèdent au nettoyage par un jet d'eau à haute pression. Ensuite ils enduiront les parois d'un produit destiné à étanchéifier la fontaine avant de la remettre sous eau.

### ➤ Fleurissement des monuments

Cette année encore les services communaux ont procédé au fleurissement des bâtiments publics en repiquant quelques 300 œillets d'Inde qui avaient été semés en mars dans une plate bande abritée. Par la même occasion, ils ont garni de géraniums des jardinières qu'ils ont installées le long des grilles des places et bâtiments communaux.

# La vie du village

## ➤ Cérémonie des vœux du Nouvel An

Le maire Guy Ernst a présenté ses vœux à la population de Heiligenberg, en présence de la conseillère régionale Marie-Reine Fischer, de Gilbert Roth, président de la comcom et des maires et adjoints des communes environnantes.

Période électorale oblige, pas de bilan ni de projets n'ont été annoncés. Ayant rappelé qu'il avait annoncé récemment être candidat à sa succession, Guy Ernst a mis l'accent sur l'aspect humain de la mandature. Il a rappelé que « les élus sont des habitants avant tout, et ce que chacun ressent, ils le ressentent également. Ils vivent les mêmes choses, sont agacés des mêmes situations, sont révoltés des mêmes abus, qu'ils essayent d'atténuer



lorsqu'ils le peuvent, et sont satisfaits des changements qui vont dans le bon sens, qu'ils ont parfois eux-mêmes initiés». Ainsi, Gilbert Roth a rappelé la volonté de la comcom d'accompagner les changements en étroite collaboration avec les communes dans le respect des compétences de chacune. A cet effet, il a félicité la commune pour la réalisation du PLU qui permettra d'avancer notamment dans le domaine de l'assainissement.

Sur un plan plus général, Guy Ernst a rappelé que « ce mandat s'est déroulé sur un fond de crise nationale sévère. Il nous a donc fallu beaucoup d'énergie et de ténacité pour assumer nos responsabilités, tenir le cap et conduire l'action publique ». Il a remercié à cet égard les forces vives du village : ses adjoints et conseillers municipaux, le personnel communal, le personnel enseignant ainsi que les présidents et membres des associations pour la vitalité dont ils font preuve pour la vie du village. Une vitalité présentée dans une rétrospective des principaux événements de l'année écoulée.

La cérémonie fut aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à la vingtaine de nouveaux habitants. La commune a enregistré l'an passé 8 naissances, 2 mariages et 5 décès dont l'ancien maire Armand Zahner et l'ancienne directrice d'école Armande Dennler.

## ➤ Les aînés à la fête

À l'invitation de la municipalité de Heiligenberg, les aînées du village se sont retrouvés au foyer Saint-Michel pour une après-midi récréative. «Par cette invitation, nous voulons vous rendre hommage à vous, nos aînés, car vos connaissances, votre sagesse sont essentielles. Elles éclairent le présent pour mieux préparer l'avenir», souligne le maire Guy Ernst dans son allocution de bienvenue.



Il invita l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées au courant de l'année. Il accueillit avec plaisir les nouveaux de la classe 1950: Suzanne Nell, Marcel Ammar et Alain Delalande. Le service était effectué par les membres du conseil municipal qui ont préparé une table de fête pour que les invités puissent faire honneur au repas préparé par un traiteur local. Après que l'adjoint Jean-Paul Witz ait projeté la rétrospective de l'année 2019, Guy Ernst mit à l'honneur les personnes ayant eu un grand anniversaire remarquable au courant de l'année. Ainsi il remit un cadeau à Eugène Metz pour ses 80 ans, à Raymond Bouillaguet, à Marcel Sarter pour leurs 85 ans et Marcel Misert, le doyen de l'Assemblée avec 93 ans. Côté animation, les époux Roussel ont proposé une démonstration de danse claquettes, avant que l'adjoint Fabien Metzler ne propose à l'assemblée de gagner des lots de tombola ainsi qu'un panier garni.

## ➤ Commémoration du 8 mai

En cette période difficile, le maire Guy ERNST a néanmoins tenu à commémorer la fin du deuxième conflit mondial. Lecture du message présidentiel, dépôt de gerbe et minute de silence ont ponctué la cérémonie qui s'est tenue au monument aux morts, en présence des adjoints Fabien METZLER et Jean-François SCHNEIDER et du porte-drapeau Lionel PORCHE, représentant à eux seuls l'ensemble de la population.





### ➤ Distribution de masques

La commune de Heiligenberg a procédé à une deuxième distribution de masques. Ce sont les masques lavables et réutilisables fournis par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig. C'est une équipe de volontaires qui s'est chargée de répartir les quelques 600 masques de cette dotation dans des paquets nominatifs à raison d'un masque par personne, avec une notice explicative sur leur bonne utilisation. Des paquets que ces mêmes volontaires ont distribués à la population, rue par rue, maison par maison. Cette distribution s'ajoute à celle effectuée il y a une quinzaine de jours, également sur l'ensemble de la commune.

### ➤ La commémoration de la fête nationale en mode déconfiné

A Heiligenberg, la commémoration de la fête nationale du 14 juillet a eu lieu au monument aux morts où la population a été invitée à respecter les mesures de distanciation et de port du masque.

Le maire Guy ERNST a rappelé la symbolique de la prise de la bastille dans la conquête de nos libertés en soulignant le contexte actuel de lutte contre la pandémie. Après le dépôt de gerbe, l'assemblée a observé une minute de silence avant d'entamer l'hymne national, pendant que le corps des sapeurs pompiers rendait les honneurs. A l'issue de la cérémonie, toujours à l'extérieur devant le monument aux morts, le maire Guy ERNST a mis à l'honneur les jeunes ayant passé avec succès leurs examens de fin d'année scolaire. Ainsi, il a félicité, en lui remettant un cadeau: KIEFFER Solène (Brevet des collèges), WANTZ Arthur (Brevet des collèges), PORCHE Mayanne (Brevet des collèges), ECKERT Lucie (Certificat de Formation Générale), SALI Margot (Brevet d'Études Professionnelles), MULLER Romain (CAP Jardinier Paysagiste), DUBOIS Maxence (Brevet Professionnel de Boulanger), SOHN Marion (Bac hôtellerie et Restauration), LEHN Émilie (Baccalauréat ES), NIOT Célia (Bac général ES), SCHOTT Maxime (Baccalauréat S), SCHOTT Alexandre (Baccalauréat S).



Pour les enfants des écoles aussi, la tradition a été respectée : une tablette de chocolat leur a été offerte. Quant au verre de l'amitié, il a donné lieu à une organisation particulière pour respecter les distances et les gestes-barrières. Des contraintes auxquelles les participants se sont pliés volontiers pour ce moment de convivialité unanimement apprécié après ces longs mois de confinement.

## Du côté des sapeurs-pompiers

### ➤ Passage de commandement à la section Still-Heiligenberg

En ce début d'année, la section des sapeurs-pompiers de Still-Heiligenberg a changé de commandement. En effet, le chef de corps Martin Metzger après 30 années de dévouement au service de la population a fait valoir ses droits à la retraite. La cérémonie de passation des pouvoirs a eu lieu le 25 février dernier en présence des personnalités du SDIS, des sapeurs-pompiers actifs et vétérans, des élus et des maires de Still et de Heiligenberg.

Le nouveau commandement a été remis à l'adjudant chef Stéphane Adam, par ailleurs un habitant de notre village. Nous voulons féliciter ici Martin Metzger pour ses galons de lieutenant honoraire et le remercier pour son engagement au service de la population durant toutes ces années. Nous voulons féliciter aussi Stéphane Adam pour sa prise de commandement et le remercier pour le temps et l'énergie qu'il consacrera à la bonne marche de la section.



# La vie de l'école

## ➤ L'école fête carnaval

En ce mardi gras, les élèves sont venus à l'école en costume inhabituel pour fêter carnaval. Il y avait là Superman, coccinelles, princesses et pirates, tous plus haut en couleur les uns que les autres. Entourés du personnel enseignant et de leurs parents non moins déguisés, toute cette joyeuse troupe s'est engagée dans les rues pour faire le tour du village.



La sécurité a été assurée par le personnel communal qui ouvrait le cortège et fermait la marche. Une animation inhabituelle s'installait à leur passage avec force confettis et serpentins, à la plus grande joie des riverains agréablement surpris.

➤ **La fin de l'année scolaire 2019/2020 a été assez inédite à cause de la situation sanitaire de notre pays. Les écoles ont dû inventer au pied levé de nouveaux modes de fonctionnement adaptés au confinement imposé à la population. Notre école communale a été choisie par la presse locale des DNA pour illustrer cette période. Nous publions ici quelques extraits de ce reportage.**

*Singulière effervescence au rez-de-chaussée de l'école d'Heiligenberg. La salle est habituellement réservée aux élèves de maternelle et de CP. Soit 22 enfants qui assurent la réplique aux 22 du dessus : les CE1, CM1 et CM2 regroupés dans une seconde classe à l'étage. Mais entre-temps le Coronavirus est passé par là, les écoles ont fermé mais à Heiligenberg on s'est efforcé comme ailleurs de garder le lien en privilégiant cependant la visio communication au moins deux fois par semaine. « Car il y avait un besoin de se parler », note la directrice Catherine Frison. Un souci d'échange qui cadre également avec la méthode Freinet et la pédagogie coopérative défendues dans l'établissement. Et c'est ce même esprit qui a un peu accompagné la reprise des classes, une rentrée inédite et soigneusement préparée avec la mairie et l'inspection académique pour*



*démarrer en douceur ces jeudi et vendredi dans la seule salle du rez-de-chaussée.*



*8 enfants de CP et CM2 répondent à l'appel. Seules les maîtresses portent des masques. Tout cela a été rappelé le jeudi matin où les enfants ont confectionné des petits fanions portés par un morceau de bambou d'1m pour délimiter l'espace de chacun.*

## ➤ Mme Tintinger quitte l'école de Heiligenberg

La fin de l'année scolaire marque traditionnellement le début des grandes vacances, avant de se retrouver à la rentrée de septembre. Pour certains, ce sera sous d'autres cieux, notamment pour les élèves de CM2 qui se retrouveront au collège de Mutzig. Ce sera aussi le cas pour une enseignante de la classe maternelle, Mme Émilie TINTINGER qui quitte notre école communale pour une nouvelle affectation. C'est non sans une certaine émotion que les élèves ont pris congé de leur maîtresse. Le maire Guy ERNST aussi l'a remerciée en joignant ses remerciements à ceux de l'ensemble du personnel communal et de la communauté éducative. Il a remis un cadeau à Mme TINTINGER tout en lui souhaitant beaucoup de bonheur dans son nouveau poste.



# La vie associative

## ➤ Crémation des sapins

En ce samedi de début d'année, l'amicale des sapeurs-pompiers de Heiligenberg avait proposé aux habitants de se débarrasser de leur sapin de Noël. Vers la fin de l'après-midi, de nombreuses personnes sont venues sur la place du stand de tir avec leur sapin desséché dont on pouvait encore imaginer la splendeur lorsque, garni de ses guirlandes, il illuminait les foyers pendant ces fêtes. Petit à petit, les groupes se formaient autour des braseros, avec à la main, un verre de vin ou de chocolat chaud, pour se réchauffer en attendant la mise à feu des sapins. Ce fut aussi l'occasion, le cas échéant pour certains, de s'échanger les bons vœux pour la nouvelle année. Pour ceux qui avaient un petit creux, les organisateurs leur avaient proposé de se faire griller sur un feu de bois une tranche de lard fixée au bout d'une baguette en bois vert, fascinés par le bûcher qui était allumé à la tombée de la nuit.



## L'accueil périscolaire

### ➤ Fin d'année particulière au périscolaire

L'accueil périscolaire aussi a fermé ses portes pendant la durée du confinement. Elle a ouvert à nouveau pendant la dernière quinzaine de l'année scolaire, à l'instar du fonctionnement de l'école communale. Cela a nécessité une organisation particulière par la mise en place des mesures de distanciation. Toujours est-il que cet accueil répond à un besoin réel des parents et que son effectif est conséquent. En effet, pour répondre à la demande des parents, la commune a mis en place un accueil du matin de 7h à 8h. Selon les prévisions pour la rentrée prochaine, il semblerait que l'effectif soit de nouveau en légère augmentation.



## ETAT CIVIL

**Naissances** : Nous accueillons parmi nous

- CEGONI Lara, née le 7 janvier, fille de M. Nicolas CEGONI et Mme Isabel GONCALVES
- LEIBUNDGUTH Jeanne, née le 26 février, fille de M. Philippe LEIBUNDGUTH et Mme Florence GUILLEROT
- BAUR Lily, née le 1er mars, fille de M. Yann BAUR et Mme Coralie BEURET
- HEMMENDINGER Léonard, né le 27 avril, fils de M. Serge HEMMENDINGER et Mme Doris VERANE
- TAS Sélim, né le 1er juin, fils de M. Abdurrahman TAS et Mme Audrey KREIT
- LORENTZ Romain, né le 11 juin, fils de M. Marc LORENTZ et Mme Sylvia GANTZER

**Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.**

**Décès** : Nous déplorons le décès de :

- † M. PFEIFFER Jean-Marie, décédé le 29 janvier 2020 à Heiligenberg
- † M. PEQUIGNOT Jean-Claude, décédé le 12 février 2020 à Strasbourg
- † M. SCHELLER Roger, décédé le 31 mars 2020 à Strasbourg
- † Mme SORGIUS Jeannette, décédée le 12 juillet 2020 à Heiligenberg

**Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.**

\*\*\*\*\*



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : [mairie@heiligenberg.fr](mailto:mairie@heiligenberg.fr) - Adresse de notre site Internet : [www.heiligenberg.fr](http://www.heiligenberg.fr)

Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM)** : [www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Jean-Paul WITZ, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Emilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.

Diffusion prévue le 27 juillet 2020

Tirage : 320 exemplaires